



Commune d'IZIEU (Ain)
25, rue des Lauzes
01300 IZIEU
Téléphone 04 79 87 23 00
mairie-izieu@orange.fr

Procès-verbal

Séance du conseil municipal du 3 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trois du mois d'avril à dix-neuf heures et huit minutes, le conseil municipal de la commune de Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ, maire.

Date de la convocation : 30.03.2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Absent : 0
Excusés : 0

Présents :

MARTIN-BARBAZ Denis
KUHlich Rolf-Pierre
RENOUX Carine
SAMMUT Thierry
DAVIES Philip-André
DEVEAUX Marianne

DURAND-DAVIES Delphine
VANBERVLIET Michel
LEBHAR Jacques
TERNACLE Virginie
LIEVRE Marie-Ange

Le **quorum** est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du 20 mars.

Vote à l'unanimité

2 - Nomination d'une secrétaire de séance.

Carine Renoux est déclarée secrétaire de séance.

Vote à l'unanimité

Délibération n°24-2026

3 - Délibération pour désigner des membres des commissions de la commune et inscription des conseillers municipaux.

- **Commission finances et marchés publics, RH et juridique**

Responsable de commission : Denis Martin-Barbaz

Membres : Rolf Kuhlich, Carine Renoux, Thierry Sammut, Marianne Deveaux

- Finances : budget, achats, subventions
- Ressources humaines : personnel
- Affaires juridiques : marchés publics, droit

- **Commission bâtiments**

Responsable de commission : Rolf Kuhlich

Membres : Jacques Lebhar, Virginie Ternacle, Michel Vanbervliet, Delphine Durand, Denis Martin-Barbaz

- Entretien et réparation des bâtiments

Bâtiments : mairie, église, salle des fêtes, maison des associations, local technique, maison et grange au 301 rue Charles Machet.

- **Commission voirie et eaux**

Responsable de commission : Thierry Sammut

Membres : Rolf Kuhlich, Virginie Ternacle, Philip-André Davies, Marianne Deveaux, Jacques Lebhar, Denis Martin-Barbaz, Pascal Garcia

- Voiries d'intérêt communautaire
- Réseaux communautaires eau et assainissement
- Voiries communales : entretien, suivi et réparation des routes et des chemins communaux
- Autres compétences communales : eaux pluviales et défense incendie

- **Commission urbanisme et aménagement du territoire**

Responsable de commission : Denis Martin-Barbaz

Membres : Virginie Ternacle, Philip-André Davies, Delphine Durand, Carine Renoux

- Vérification de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, CU, DP, réseaux, etc.)

- **Commission réseaux secs**

Responsable de commission : Rolf Kuhlich

Membres : Virginie Ternacle, Jacques Lebhar, Pascal Garcia

- Réseaux souterrains : électricité, éclairage public, télécom
- Réseaux aériens (hameau de Caron et un passage le long de la RD19). La moyenne tension avait été enterrée mais il reste des lignes. Une étude serait à faire pour Carron.

- **Commission affaires scolaires (regroupement pédagogique des enfants de la commune à l'école de Brégnier-Cordon)**

Responsable de commission : Rolf Kuhlich

Membres : Delphine Durand, Marie-Ange Lièvre, Sylvie Martin-Barbaz, Philip-André Davies

- Suivi des conseils d'école à Brégnier-Cordon
- Suivi des prises en charge des enfants d'Izieu scolarisés/ ramassage scolaire
- Cité de l'Enfance : fonctionnement

- **Commission communication, fêtes et cérémonies**

Responsable de commission : Carine Renoux

Membres : Marie-Ange Lièvre, Marianne Deveaux, Philip Davies, Jacques Lebhar
Communication

- Jacques a des compétences en web et propose de retravailler le site.
- Bulletin municipal
- Contacts avec la presse (en lien avec le maire)

Fêtes et cérémonies (logistique et protocole)

- Cérémonies des 8 mai et 11 novembre
- Cérémonies et commémorations au musée d'Izieu
- Fêtes de la Pentecôte et du 14 juillet

- **Commission forêt communale et affouage**

Responsable : Carine Renoux

Membres : Michel Vanbervliet, Jacques Lebhar, Philip-André Davies

- Forêt communale : gestion en lien avec l'ONF
- Vérifier l'état des bois communaux, des chemins et de la route forestière
- Coupes affouagères : mesurer les coupes et organiser le tirage au sort, vérifier les coupes

- **Commission culture, patrimoine, tourisme et sports**

Responsable : Carine Renoux

Membres : Jacques Lebhar, Philip Davies, Marianne Deveaux, Marie-Ange Lièvre, Delphine Durand, Josiane Plantier-Château

- Patrimoine : rénovation de l'église à poursuivre (nef). Lavoir (fin des travaux).
- Projets à envisager sur les maisons de pierre à restaurer (en lien avec la commission bâtiments).
- Culture : animations culturelles (conférences, expositions...). Partenariats avec les associations ?
- Lien avec le musée mémorial pour des partenariats (JEP notamment).
- Lien avec l'office de tourisme Bugey Sud.
- Sports

- **Commission CCAS**

Responsable : Denis Martin-Barbaz

Membres : autant de personnes du conseil municipal que de personnes extérieures
Marie-Ange Lèvre, Carine Renoux, Sylvie Martin-Barbaz, Hervé Guinier, Marie-Elise Buffard, Dominique Kuhlich, Chantal Vanbervliet, Catherine Lacour.

- Demandes d'aides à examiner
- Recensement des personnes dans le besoin
- Mise en relation avec des organismes
- Télé-alarme
- Repas des anciens et portage de repas

– Pour information : commissions avec désignation de membres

- **Commission pour la révision des listes électorales**
- **Commission des impôts**

Vote à l'unanimité

Délibération n°25-2026

4 - Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant pour le conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement.

Le conseil élit Thierry Sammut titulaire et Rolf Kuhlich suppléant.

Vote à l'unanimité

5 - Travaux du lavoir rue des lauzes

Le lavoir avait été vidé de la terre et des fleurs en 2015. Des pierres étaient cassées. Lors de l'ancien conseil municipal, un devis avait été reçu par l'entreprise Terrier pour le réparer. Le devis de 2023 de 7971 euros HT avait été accepté. Mais les travaux ne sont pas effectués.

Le maire et le conseil décident d'attendre pour les travaux, de recontacter l'entrepreneur et de voir s'il est encore possible de faire une demande de subventions.

Délibération n°26-2026

6- Délibération ONF pour rectification du devis et demande de subvention Sylv'actes.

Il n'est pas nécessaire de prendre une délibération aujourd'hui pour la subvention Sylv'actes mais une délibération pour la vente des bois est nécessaire.

Il faut attendre le retour de l'ONF sur les travaux pour la subvention Sylv'actes. Le montant resterait le même mais les travaux se feraient sur une autre parcelle (la parcelle 12 à la place de la parcelle 14).

Lors de la réunion avec Olivier Bertho en mairie jeudi 2 avril matin, un point a été fait sur la vente par contrat ONF qui avait été prévue avec l'ancien conseiller O.N.F. Une vente sur pied pourrait être réalisée en juin et rapporterait à la commune dès l'automne 2026.

La coupe serait estimée entre 946 et 1000 m³. Compte-tenu de la hausse des prix des résineux, la commune demande le changement du mode de vente des bois. Après avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.

7 - Modification des horaires de permanences de la mairie : lundi 14h à 17h et vendredi 14h à 18h.

Les élus seront présents lors des permanences. Lundi avec Denis Martin-Barbaz ou Rolf Kuhlich ; vendredi avec Carine Renoux ou Thierry Sammut.

8 – Retour sur le premier conseil communautaire et commissions de la CCBS.

Thierry Sammut fait un point sur le conseil communautaire de jeudi 2 avril. Le vote électronique a été utilisé pour la première fois. La présidente Pauline Godet a été réélue. Thierry Sammut cite les sept vice-présidents et six conseillers délégués qui ont été élus. Les prochains conseils auront lieu les jeudis 7 mai 2026 et 18 juin 2026.

Les commissions seront précisées lors du prochain conseil communautaire.

9 – Retour sur le conseil d'école du mardi 24 mars

Monsieur le Maire demande une synthèse sur le conseil d'école du 24 mars. Delphine Durand et Marie-Ange Lièvre étaient présentes. Delphine Durand fait un point sur le conseil d'école.

Projet d'organisation des récréations avec le souhait de différentes structures, L'école n'a pas demandé de participation aux parents pour la coopérative scolaire.

L'effectif serait réduit à 96 élèves à la rentrée prochaine. Il y a 5 classes actuellement mais l'inspection académique a annoncé le projet de fermeture d'une classe.

La personne responsable de l'inclusion perdrait son poste.

Une pétition a été lancée pour demander le maintien de la classe.

Il a été signalé que 5 élèves sur 16 en classe préparatoire sont considérés comme élèves à besoin.

Ils ont 4 AESH et en demandent 5 de plus. Onze élèves sont suivis pas le réseau d'aide, en priorité au cycle 2. Les projets d'école ont été présentés. Comme la piscine de Belley est fermée pour travaux, les élèves sont allés à La Tour-du-Pin. La kermesse aura lieu le samedi 13 juin 2026 sous forme de fête de la nature à Izieu sur la plate-forme « esplanade Jean-Louis Martin-Barbaz ».

Le 6 avril 2026 aura lieu la commémoration de la rafle des enfants d'Izieu et l'école était mobilisée pour que des élèves remettent des roses. Mais ce sera lundi de Pâques et les vacances scolaires.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 juin 2026 à 18h30.

Le maire présente le coût de fonctionnement pour les élèves d'Izieu à l'école de Brégnier-Cordon. Treize enfants d'Izieu sont concernés. 22 957€. (prévoir une délibération pour le prochain conseil).

10 – Questions diverses :

1. Achat d'un téléphone portable et abonnement ?

Rolf Kuhlich a présenté le devis d'Orange. Il s'agit d'un abonnement PRO d'un montant de 42 euros avec engagement 24 mois.

Le maire et le conseil décident de réfléchir à une autre solution moins onéreuse.

2. Achat d'un véhicule ?

Sandra Ghiselli, employée technique, utilise son véhicule personnel. Le maire demande au conseil s'il est d'accord pour envisager l'achat d'un véhicule avec un crochet d'attelage et lancer les recherches.

Le conseil approuve à l'unanimité les recherches.

3. Campagne de ramassage des déchets pour la fête de la nature du 20 au 25 mai 2026 ou pour la journée mondiale du nettoyage de la planète du 16 au 20 septembre 2026 ?

Compte-tenu des délais courts et du fait d'autres événements prévus (fête du four), le conseil est d'avis de reporter la campagne de ramassage à l'année prochaine.

4. Organisation d'une réunion publique ?

Le maire informe le conseil que Thierry Sammut a proposé l'organisation d'une réunion publique pour présenter le nouveau conseil et les commissions. Ce pourrait être le moment d'inviter des habitants à participer à des commissions.

Le maire et le conseil approuvent l'idée d'une réunion publique. La date proposée est vendredi 24 avril 2026 à 18 heures à la salle des fêtes.

Le maire demande la diffusion de l'information de la réunion publique dans les boîtes aux lettres. Il sera aussi possible de la diffuser sur le site internet de la mairie.

Le maire rappelle que le pont de Cordon sera fermé à partir du 7 avril 2026 jusqu'en octobre 2026.

Le maire informe le conseil sur le passage de spéléologues qui étaient venus dans la grotte de Monitieux. Un article a été publié en 2013 avec des descriptions précises des passages et de matériel découvert.

Le maire demande de réfléchir à l'organisation d'un événement pour le 14 juillet 2026.

Fin de la séance : 22h33

Prochain conseil municipal : vendredi 5 juin à 19 heures

Josiane Plantier-Château, présidente de l'association Pierres et patrimoine, fait le point sur le dossier de la restauration de l'église. Elle indique au conseil municipal que deux personnes du service patrimoine du Département viendront en visite mardi 14 avril 2026 à 10 heures. Ces personnes informeront alors s'il sera possible d'obtenir des subventions.

Il devrait être possible d'obtenir des subventions de la Fondation du patrimoine et de la Région.

Josiane Plantier-Château a reçu tous les devis pour la réfection de la nef, pour un total de 166 000 euros.

La commune doit payer au minimum 20% ; mais il est possible de demander une dérogation à la préfecture pour ne payer que 10% si l'on obtient plus de subventions.

Dans le narthex à l'entrée de l'église, le plafond est trop fragile. Il serait possible de refaire le plancher. La DETR pourrait donner une subvention dans le cas de risque pour les personnes.



